

**DIRECTION DES SERVICES DEPARTEMENTAUX
DE L'EDUCATION NATIONALE
DE L'ARIEGE**

**Moyens Personnels
1^{er} degré
DIPEM 1D**

PHASE D'AJUSTEMENT JUIN 2015

NOM :		CADRE RESERVE A L'ADMINISTRATION AGS MCS Bonif. prof Bonif. Perso. ----- TOTAL
NOM DE JEUNE FILLE :		
Prénom :	Date de Naissance :	
Adresse Personnelle :		
Tél :		
Portable :		
Mail :		
Poste occupé :		
Situation Familiale :		
Nombre d'enfants à charge :		
Dates de naissance des enfants à charge:		
Mesure particulière Si vous êtes concerné(e) et volontaire pour la mesure particulière (maintien par continuité pédagogique) citée dans la circulaire ci-jointe, cocher cette case <input type="checkbox"/>	Observations - titres professionnels (CAEI, CAPSAIS, CAPA-SH, CAFIPEMF...) options : préciser si obtenu ou en cours - L.A. directeur d'école : - Habilitation Langue vivante <input type="checkbox"/> Anglais (définitive ou provisoire) <input type="checkbox"/> Espagnol	

NOM :

Prénom :

Les personnels **titulaires** exerçant à **temps complet** à la rentrée 2015 classeront tous les emplois et compléments de service figurant sur cette fiche **sans exception** et par ordre de préférence.

POSTES OUVERTS A LA CANDIDATURE DES PE stagiaires

POSTES A POURVOIR	N° DE VŒU	POSTES A POURVOIR	N° DE VŒU
Cadre I – EMPLOIS ATTRIBUES A T.P. AVEC POSSIBILITE DE NOMINATION A T.D. (cf. circulaire)			
A / DIRECTIONS Aigues Vives (3 cl) Artigat (2 cl) Bonnac (3cl) Castillon en Couserans (4cl) * Fougax et Barrineuf (2 cl) Orgibet (1cl) Pamiers Lestang élém. (7 cl) * Rabat (1 cl) Rouze (1 cl) Seix maternelle (2 cl) St Félix de Rieutord (2 cl) * avec décharge de direction 0,25	B / TITULAIRES REMPLACANTS La Bastide sur l'Hers Mirepoix élémentaire C / ADJOINTS Fougax et Barrineuf
Cadre II – EMPLOIS ATTRIBUES A T.P. SANS POSSIBILITES DE NOMINATION A T.D.			
A / DIRECTIONS / * avec décharge de direction 0,25		C / ADJOINTS Lescure (1) Lorp Sentaraille St Girons Lédar
B / TITULAIRES REMPLACANTS Foix Le Cardié Foix Nelson Mandela (1) Montgailhard centre St Girons St Alary	D / SUPPORTS NON IMPLANTES pour ajustements de rentrée

Fait à

le

Signature

- (1) sous réserve de libération effective du poste (personnels ayant fait acte de candidature sur un poste à profil)
- (2) susceptible d'être transformé en TR en cours d'année

Cadre V – TEMPS PARTIELS

NOM :

Prénom :

Les personnels **titulaires** exerçant à **temps partiel** à la rentrée 2015 classeront tous les emplois (y compris les postes ouverts à la candidature des PE stagiaires) et compléments de service correspondant à la quotité de travail obtenue figurant sur cette fiche **sans exception** et par ordre de préférence.

POSTES A POURVOIR	N° DE VŒU	POSTES A POURVOIR	N° DE VŒU
<p style="text-align: center;">Services à 50% (dans le cadre d'un temps partiel à 4,5 demi-journées ou 50%)</p> <p>Seuls les personnels à temps partiel avec 4,5 demi-journées libérées ou à 50% candidatent sur ces services.</p> <p>- <u>St Paul de Jarrat</u> (0,25 dech dir + 0,22) + TR (0,03)</p> <p>- <u>Ferrières</u> (0,25 dech dir) + Montgailhard centre (0,25 dech dir)</p>		<p style="text-align: center;">Services à 7 demi-journées (dans le cadre d'un temps partiel avec 2 demi-journées libérées ou à 75%)</p> <p>Seuls les personnels à temps partiel avec 2 demi-journées libérées ou à 75% candidatent sur ces services.</p> <p>- <u>Mazères mat</u> (0,44 dech synd) + Le Vernet (0,33)</p> <p>- <u>Rieux de Pelleport</u> (0,33) + Benagues (0,22) + Teilhet (0,22)</p>	
<p style="text-align: center;">Services à 5 demi-journées (dans le cadre d'un temps partiel avec 4 demi-journées libérées)</p> <p>Seuls les personnels à temps partiel avec 3 demi-journées libérées candidatent sur ces services.</p> <p>- <u>Montgailhard le Séquéla</u> (0,34) + Varilhes P. Delpech (0,22)</p> <p>- <u>Tarascon élém</u> (0,33 dech dir + 0,22)</p>		<p>- <u>Montgailhard centre</u> (0,33 dech synd) + Vernajoul (0,22) + St Jean de Verges (0,22)</p> <p>- <u>Lavelanet Gll</u> (0,25 dech dir + 0,22 dech synd + 0,22) + TR (0,09)</p> <p>- <u>Moulis</u> (0,33) + Caumont (0,22) + Ste Croix Volvestre (0,22)</p> <p>- <u>St Lizier</u> (0,50 dech synd + 0,25 dech PEMF)</p>	
<p style="text-align: center;">Services à 6 demi-journées (dans le cadre d'un temps partiel avec 3 demi-journées libérées)</p> <p>Seuls les personnels à temps partiel avec 3 demi-journées libérées candidatent sur ces services.</p> <p>- <u>Varilhes P. Delpech</u> (0,33 dech dir + 0,33)</p> <p>- <u>Alzen</u> (0,22) + Castelnau Durban (0,22) + Montegut Plantaurel (0,22 dech synd)</p>		<p>- <u>St Ybars</u> (0,25 dech dir) Le Fossat (0,25 dech dir) + Carla Bayle (0,25 dech dir)</p> <p>- SUPPORT NON IMPLANTE pour ajustements de rentrée (1 poste)</p>	

Etablissement souligné : poste principal.

NB : 0,11 - 1,13 - 0,14 et 0,15 = 1 demi-journée
 0,25 = 2 demi-journées et 1 mercredi sur 4
 0,44 - 0,45 = 4 demi-journées
 TR 0,03 = 1 mercredi sur 4
 TR 0,06 = 2 mercredis sur 4
 TR 0,09 = 3 mercredis sur 4

0,22 - 0,23 = 2 demi-journées
 0,33 - 0,34 - 0,35 = 3 demi-journées
 0,50 = 4 demi-journées et 1 mercredi sur 2

Fait à

le

Signature